

Technicien V.R.D

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS

Maison de la commune - 2 avenue du general de gaulle
57570Cattenom

EPCI

Référence : 0057220800753561

Date de publication de l'offre : 09/01/2023

Date limite de candidature : 08/02/2023

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Ouvert aux contractuels Oui (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Temps de travail : Complet

Durée : 1607h / an

Nombre de postes : 1

Service d'affectation : VRD

Lieu de travail :

Lieu de travail :

Maison de la commune - 2 avenue du general de gaulle
57570 Cattenom

Détails de l'offre

Grade(s) : Adjoint technique

Agent de maîtrise

Agent de maîtrise principal

Technicien

Technicien principal de 1ère classe

Technicien principal de 2ème classe

Famille de métier : Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers

Métier(s) : Chargé ou chargée de réalisation de travaux voirie et réseaux divers

Descriptif de l'emploi :

TECHNICIEN V.R.D

Profil recherché :

- * Expérience dans un poste similaire souhaitée
- * Bonne connaissance de la réglementation en vigueur (norme, guide...) dans les domaines techniques VRD
- * Capacité à intégrer les dimensions de développement durable
- * Connaissance juridique et réglementaires
- * Capacité d'analyse des problèmes techniques rencontrés et réactivité
- * Capacité rédactionnelle et qualité relationnelle
- * Connaissance de l'outil DAO (Autocad). La connaissance de MARCO sera un plus.

SALAIRE A DEFINIR

Missions :

- Coordonne et contrôle les travaux relatifs à la voirie-réseaux divers (secs et humides)
- Réalisation d'études internes dans le domaine
- Rédige les documents techniques des marchés
- Contrôle la gestion et l'engagement des dépenses
- Contrôle les pièces relatives à l'exécution du chantier

- Contrôle et vérifie les respects de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers.
- Rédige les comptes rendus de chantier et les métrés contradictoires
- Réceptionne et évalue les travaux
- Rédige les déclarations de travaux et les permissions de voirie.
- Propose et planifie des actions correctives.

Lien de publication : www.ccce.com